

# RAPPORT FINAL

**Projet pilote de l'assemblée  
de quartier – District 7**

**24 octobre 2019 – 19 h 30**

École Esther-Blondin  
Terrebonne



## **Contexte**

La Ville de Terrebonne s'est engagée à tenir des assemblées de quartier sur tout son territoire en vue de favoriser une plus grande participation des citoyens à la vie municipale. Ces assemblées de quartier, qui sont au stade de projet pilote, permettent aux élus et à l'administration municipale d'informer les citoyens des projets en cours tout en recueillant leurs préoccupations, commentaires et suggestions sur des enjeux spécifiques. Le présent rapport se veut un résumé des propos recueillis lors de l'assemblée de quartier du district 7.

La Ville de Terrebonne a tenu sa onzième assemblée de quartier en réunissant le district 7, le 24 octobre 2019 à l'école primaire Esther-Blondin. Ayant reçu une invitation postale les convoquant à une assemblée portant sur le thème de la circulation, de la fluidité et de la mobilité, près d'une trentaine de participants ont assisté à la rencontre. Ils ont été invités à exprimer leurs préoccupations concernant les enjeux liés à la thématique ciblée.

Deux personnes représentaient la Ville de Terrebonne :

- M. Yan Maisonneuve, conseiller du district 7
- M. Patrick Bourassa, chargé de projet circulation et utilités publiques

## **Faits saillants**

Dans le but de représenter le plus fidèlement possible les préoccupations avancées par les citoyens lors de la soirée et de faciliter la lecture du rapport d'assemblée, l'ensemble des propos et commentaires de ceux-ci touchant le thème annuel de la circulation, de la fluidité et de la mobilité ont été classés en cinq catégories distinctes : stationnement; circulation et fluidité; mobilité et transport actif (piétons et cyclistes); mesures de modération de la vitesse; et entretien de la chaussée (déneigement et nettoyage).

Les principales interventions des citoyens lors de la rencontre publique concernaient majoritairement les catégories « circulation et fluidité » ainsi que « mobilité et transport actif ». L'assemblée de quartier du district 7 a donc été l'occasion pour les citoyens d'exprimer leur souhait de réduire la densité de la circulation et de voir l'offre en transport en commun et actif amélioré. Des citoyens ont soulevé le manque de civisme de leurs concitoyens dans les périodes de congestion.

Les personnes ayant pris la parole ont manifesté le désir de voir les pistes cyclables améliorées et entretenues. Quelques citoyens se sont dits inquiets pour la sécurité de leurs enfants, notamment par les excès vitesses des automobiles et le non-respect des arrêts obligatoires.

Les artères ayant retenu le plus l'attention dans l'une ou l'autre des catégories sont : Côte de Terrebonne, boulevard des Seigneurs, rues Vaillant et de Plaisance.

*Principaux enjeux identifiés par les citoyens du district 7  
lors de l'assemblée de quartier*

1. Stationnement

- 1.1. Sur la rue de Cloridan, près de l'école Esther-Blondin, les interdictions de stationner ne semblent pas respectées;
- 1.2. Les entrepreneurs semblent se stationner à des endroits interdits (rue, pistes cyclables) sur des artères principales, ce qui devient dangereux. Un citoyen a suggéré d'accroître la présence de signaleurs.

2. Circulation et fluidité

- 2.1. La circulation est de plus en plus dense dans le quartier, notamment sur les rues qui mènent à l'autoroute 25 telles que le boulevard des Seigneurs, l'avenue Claude-Léveillée et la rue d'Argyle;
- 2.2. Le manque de civisme des automobilistes a été souligné par quelques citoyens qui réclament une présence policière plus accrue pour sévir, entre autres aux abords de l'autoroute 25 et du terminus d'autobus;
- 2.3. Selon un citoyen, le feu de circulation à l'entrée de l'autoroute 25 accroît la congestion;
- 2.4. Sur le boulevard des Seigneurs à l'intersection de la rue Vaillant, et même avant, il semblerait que des automobilistes et des autobus utilisent la voie d'accotement comme voie de circulation, ce qui s'avère dangereux pour les piétons qui se dirigent vers le terminus;
- 2.5. Une citoyenne s'est dite inquiète que la construction des immeubles à condo sur le chemin Gascon ait un impact important sur la circulation en raison de l'ajout d'un grand nombre de véhicules;
- 2.6. Sur le chemin Gascon, une partie de la congestion pourrait venir du fait que les concessionnaires automobiles déchargent leurs arrivages sur la voie publique.

3. Mobilité et transport actif

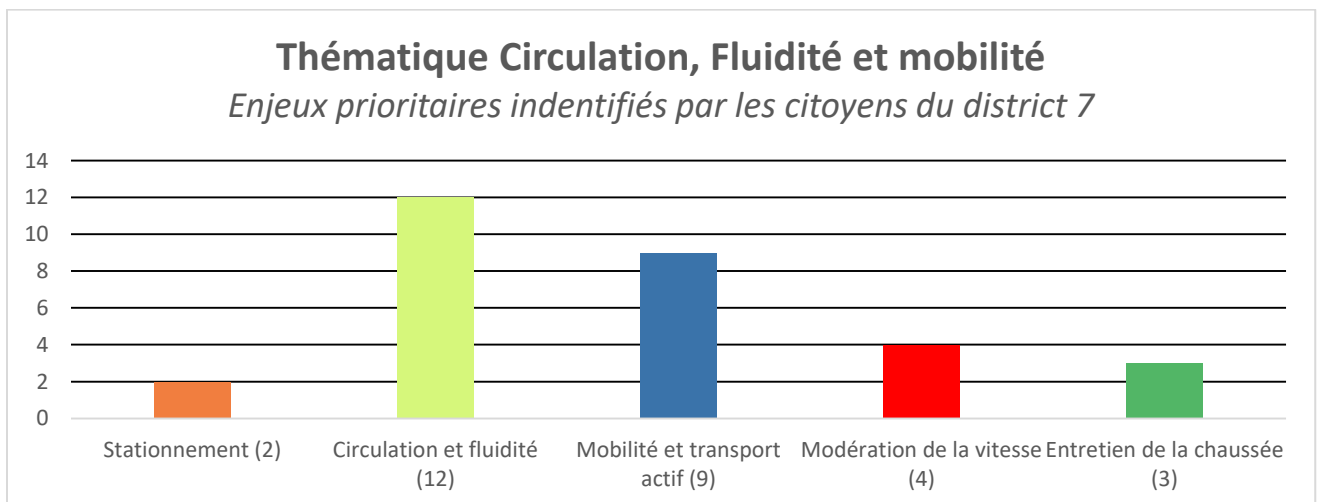
- 3.1. La configuration du débarcadère et le retrait d'une brigadière scolaire à l'école Esther-Blondin inquiètent des citoyens qui sentent que la sécurité de leurs enfants est compromise;
- 3.2. Quelques rues du district semblent trop étroites, notamment avec l'ajout de la piste cyclable;
- 3.3. Quelques interventions concernaient les pistes cyclables notamment celles sur Côte de Terrebonne, la rue de Plaisance et boulevard des Seigneurs;
- 3.4. Le transport en commun pourrait être amélioré dans la ville, notamment parce que le stationnement incitatif se remplit rapidement;
- 3.5. Avec les travaux sur le boulevard des Seigneurs, les cyclistes et les piétons se sentent moins en sécurité.

#### 4. Mesures de modération de la vitesse

- 4.1. Pour la sécurité des résidents, des citoyens ont suggéré de diminuer la vitesse « de base » permise à Terrebonne à 40 km/h dans tous les secteurs, principalement sur les petites rues résidentielles;
- 4.2. Un citoyen demande l'ajout d'un arrêt obligatoire sur la rue de Chantilly qui semble faire office de route de transit entre le boulevard des Seigneurs et la Côte de Terrebonne;
- 4.3. Des citoyens ont réclamé une plus grande présence policière afin de faire respecter la signalisation et les limites de vitesse.

#### 5. Entretien de la chaussée

- 5.1. Sur la Côte de Terrebonne, il semble y avoir un trou d'eau occasionnée par l'eau de pluie qui pourrait se déverser directement dans la rivière;
- 5.2. À l'intersection du boulevard des Seigneurs et de Côte de Terrebonne, un poteau est tombé il y a environ un an, et ne semble toujours pas réparé;
- 5.3. Pour les utilisateurs de moto, le gravier non balayé sur les rues, les routes fendillées et les nids-de-poule deviennent dangereux dans la ville.



### **Circulation, fluidité et mobilité**

#### **Stationnement**

Sur la rue de Cloridan, près de l'école Esther-Blondin, les interdictions de stationner ne semblent pas respectées, ce qui rend le stationnement sur rue et les déplacements difficiles pour les résidents.

Un citoyen a soulevé que lors des derniers travaux majeurs, des entrepreneurs se seraient stationnés à des endroits interdits (rue, pistes cyclables) sur des artères principales, ce qui s'avère dangereux pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes. Il a été suggéré d'accroître la présence de signaleurs pour faciliter et sécuriser les déplacements en chantier.

## **Circulation et fluidité**

Dans le district 7, la circulation est de plus en plus dense, notamment sur les rues menant à l'autoroute 25 telles que le boulevard des Seigneurs, l'avenue Claude-Léveillé et la rue d'Argyle. Les difficultés à se déplacer vers le terminus d'autobus ont également soulevé quelques interventions.

Le manque de civisme de la part des automobilistes a été ciblé comme principale cause de difficulté par quelques citoyens. Pour limiter les infractions qui encombrant la circulation, comme doubler sur une ligne continue ou par la droite, des citoyens ont suggéré d'accroître la présence policière. Selon un citoyen, la congestion aux alentours du terminus d'autobus pourrait être réduite si la Ville enlevait le feu de circulation à l'entrée de l'autoroute 25.

À l'intersection du boulevard des Seigneurs et de la rue Vaillant, en direction du terminus d'autobus, des automobilistes et des chauffeurs d'autobus utilisent la voie d'accotement comme voie de circulation. Cette mauvaise pratique compromet la sécurité des piétons qui se dirigent également vers le terminus.

Une citoyenne s'est dite inquiète de la construction d'un nouvel immeuble à condo sur le chemin Gascon près de la quincaillerie Rona. Elle craint qu'il y ait un impact important sur la circulation en raison de l'ajout d'un grand nombre de véhicules; elle demande si la Ville a un plan d'action pour minimiser l'impact de ce projet résidentiel sur la circulation.

Un citoyen a soulevé que la congestion sur le chemin Gascon en dehors des heures de pointe pouvait être occasionnée par les concessionnaires automobiles qui déchargent leurs arrivages sur la voie publique.

## **Mobilité et transport actif**

Un citoyen a demandé s'il y avait des avancées concernant le projet de la construction d'une piste cyclable sur la rue Côte de Terrebonne.

Un citoyen a proposé d'allonger la piste cyclable sur la rue de Plaisance vers l'ouest pour ainsi faciliter et sécuriser les déplacements de cyclistes.

Une citoyenne s'est dite désolée que lors de la réfection de la piste cyclable du boulevard des Seigneurs, la portion entre la rue d'Argenson et le boulevard de Hauteville soit demeurée une bande cyclable. Selon la citoyenne, la sécurité des enfants est comprise dans cette section et la mise en place d'une piste cyclable serait optimale.

Il a été soulevé que si les pistes cyclables étaient sécuritaires et complètes, il serait plus facile de circuler à vélo dans la ville, ce qui permettrait peut-être de réduire le nombre de véhicules sur les routes lors des heures de pointe.

Des parents d'élèves de l'école Esther-Blondin se disent inquiets pour la sécurité de leurs enfants aux abords de l'école. La configuration du débarcadère ne serait pas optimale, ce qui oblige des parents à laisser leurs enfants sur la rue. Certains automobilistes ne semblent pas faire preuve de suffisamment de vigilance et ne se soucient pas des enfants qui circulent sur la rue. Le retrait d'une brigadière scolaire en inquiète plus d'un; une citoyenne a proposé que deux brigadières scolaires entourent l'école le matin et le soir.

Selon un citoyen, quelques rues du district, notamment celles entourant l'école Esther-Blondin sont trop étroites, notamment depuis l'ajout de la piste cyclable. Il devient difficile pour deux voitures de circuler côte à côte.

Un citoyen a soulevé que le transport en commun pourrait être amélioré dans la ville, notamment parce qu'il est difficile de se rendre du district 7 vers le terminus. Les résidents utilisent leurs voitures pour se rendre au stationnement incitatif, qui se remplit rapidement. Ceci ajoute au nombre de véhicules sur la route et contribue à la congestion.

Avec les travaux sur le boulevard des Seigneurs, des cyclistes et des piétons disent se sentir moins en sécurité.

### **Mesures de modération de la vitesse**

Il a été soulevé par plusieurs citoyens que la vitesse des automobilistes est souvent trop élevée, notamment dans les quartiers résidentiels, ce qui inquiète de nombreux parents. Pour remédier à la situation, quelques citoyens ont suggéré de diminuer la vitesse permise à 40 km/h voire 30 km/h et d'ajouter des arrêts obligatoires même sur les petites rues.

Un citoyen a proposé d'ajouter un arrêt obligatoire afin de réduire la vitesse sur la rue de Chantilly qui semble être une route de transit entre le boulevard des Seigneurs et la Côte de Terrebonne.

Des citoyens ont réclamé une plus grande présence policière afin de faire respecter la signalisation et les limites de vitesse et ainsi réduire le manque de civisme des automobilistes en heure de pointe.

### **Entretien de la chaussée**

Les rues de Terrebonne semblent de plus en plus dangereuses pour les conducteurs de moto notamment à cause du gravier non balayé, des routes fendillées et des nids-de-poule. Un citoyen s'est désolé de ne plus pouvoir se déplacer à moto dans la ville puisqu'il craint pour sa sécurité.

Un citoyen a noté qu'un poteau tombé depuis environ un an à l'intersection du boulevard des Seigneurs et de Côte de Terrebonne n'avait pas encore été réparé.

Selon un citoyen, les mares d'eau créées par les eaux de pluie sur Côte de Terrebonne pourraient être déversées dans la rivière.